

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 01297 Numéro SIREN : 411 264 310 Nom ou dénomination : A.G. PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2019 sous le numéro de dépôt 1885

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : AG PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 39 BIS AVENUE DU GENERAL LECLERC 77230 DAMMARTIN EN GOE		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET * 4 1 1 2 6 4 3 1 0 0 0 0 4 5		Néant ☐ *		
		Exercice clos le, 3 0 0 9 2 0 1 8		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	2 419
		Fonds commercial (I) AH	AI	55 720
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	77 207
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	1 950
Prêts BF	BG			
Autres immobilisations financières * BH	BI	9 674		
TOTAL (II) BJ		BK	79 626	67 344
ACTIF CIRCULANT	STOCKS +	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	CRÉANCES	Marchandises BT	BU	98 173
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	2 050
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	11 144
	DIVERS	Autres créances (3) BZ	CA	27 732
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valcurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	108
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	81 341	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	7 202	
	TOTAL (III) CJ	CK	11 144	253 001
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		LA	90 770	320 346
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		AG PARTICIPATIONS		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....37.000.....)	DA	37 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	41 647		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 700		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	*		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	16 674		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 194		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	130 216		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	40 902		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	85 822		
	Dettes fiscales et sociales	DY	63 120		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	286		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	190 130			
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	320 346		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	190 130			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AG PARTICIPATIONS		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	761 946	FB	FC	761 946	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	3 558	FH	FI	3 558	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	765 504	FK	FL	765 504	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 427		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	766 931
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	433 222
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 266
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	71 569
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 409
	Salaires et traitements *					FY	156 684
	Charges sociales (10)					FZ	62 418
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	214	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GB		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC		
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	
						GF	730 782
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	36 149	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	36 151	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

l'formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AG PARTICIPATIONS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	45		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	45		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(45)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	4 912		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	766 933		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	735 739		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	31 194		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP		
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

A.G. PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 37 000,00 euros
Siège social : 39 bis, Avenue du Général Leclerc, 77 230 DAMMARTIN EN GOELE
411 264 310 RCS MEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 18 MARS 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 31 194,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	31 194,36 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	16 673,96 euros
Pour former un bénéfice	
distribuable de	47 868,32 euros
A titre de dividendes	31 000,00 euros
Soit 62,00 euros par action	
Le solde	16 868,32 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 16 868,32 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 euros

AG

(contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 31 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	ABATTEMENT DE 40 %
30 septembre 2015	160,00 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 64,00 € par action
30 septembre 2016	130,00 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 52,00 € par action
30 septembre 2017	156,00 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 62,40 € par action

Certifié conforme
Le Président

